



Extrait du Documentation Académie de Rouen

<http://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article748>

Des outils pour accompagner les élèves présentant des symptômes « dys' »

- Numérique - Boîte à outils -

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2015

Description :

Présentation d'une expérimentation visant à proposer des outils numériques utiles aux élèves qui présentent des symptômes de type dys'.

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Quelles pistes pouvons-nous explorer, en tant qu'enseignants, pour faciliter les apprentissages des collégiens présentant des symptômes de type « dys' » ? Cette question se pose depuis longtemps dans notre établissement comme dans tant d'autres.

Problématique :

Ces dernières années, plusieurs éléments ont rendu cette préoccupation plus présente encore, notamment l'inclusion dans les classes d'élèves relevant du dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), l'organisation d'une conférence sur ce thème avec des spécialistes (neuro-pédiatre et orthophoniste) et la participation à des stages de formation. De plus, la mise en place systématique de P.A.P. (Projet Individuel de Scolarisation) rend plus visibles les situations particulières d'un certain nombre des collégiens de notre établissement et donnent un écho aux attentes légitimes des familles et des élèves, favorisant la prise de conscience par toute l'équipe pédagogique de la nécessité de s'adapter à ces situations particulières. Dans ce contexte actuel de développement des usages du numériques, des pistes plus précises ont récemment été envisagées : quelle aide peuvent apporter les outils numériques ? Sans prétendre agir sur les symptômes (domaine des orthophonistes et d'autres spécialistes), pouvons-nous les utiliser pour faciliter l'accès au texte écrit lorsque la lecture pose problème ?

Descriptif de l'action menée :

L'expérimentation a commencé par le test de tablettes. Il s'agissait d'évaluer comment ces objets, dont l'usage se développe dans l'école comme dans les familles, pouvaient être utilisés pour faciliter l'accès au texte écrit des élèves souffrants de symptômes dyslexiques. Les différents essais menés sur deux modèles de marques connues m'ont déçue. Les tablettes présentent l'énorme avantage de mettre sur le même plan l'écran et le clavier, mais de multiples difficultés (coût de l'objet et des applications, manque de souplesse du système ou interface peu intuitive...) rendaient selon moi leur utilisation problématique. Mais dans le cadre de ces tests, j'ai découvert la Framakey Dys mise à disposition en téléchargement libre sur le site de Framasoft : un pack de logiciels libres créés, adaptés ou sélectionnés par des enseignants et des orthophonistes pour permettre aux élèves d'apprendre et de compenser ce que le site nomme les troubles « dys' » : dysphasies, dyspraxies, dyscalculies, dyslexies-dysorthographies et TDA/H (déficit de l'attention/hyperactivité). Le pack s'installe sur une clé USB, les programmes sont nomades ou portables c'est à dire que lors de l'usage rien ne s'installe sur le PC utilisé, tout se passe sur la clé. Certains logiciels ont particulièrement retenu mon attention, dont une adaptation d' Open Office et de Mozilla Firefox (pack VoxOoFox) équipés notamment d'un synthétiseur vocal et de la police libre Opendyslexic. L'utilisateur peut faire lire par la machine un texte (odt, docx, PDF, page web ou livre numérique ...), entendre une voix lui lire les lettres et mots qu'il écrit, bénéficier d'une prédiction de mots, créer des enregistrements audio des textes lus par la machine ou de textes dits par lui-même... Je fais alors le choix de commencer par proposer à quelques élèves de 6e une clé USB équipée de certains de ces logiciels et non du pack entier, par crainte qu'ils se perdent dans la multitude des logiciels et dossiers. Progressivement, trois clés sont équipées de quelques logiciels et confiées à des élèves en grande difficulté d'accès au texte écrit, bénéficiant par ailleurs d'un P.I.S et de séances d'orthophonie. La clé est testée et paramétrée avec eux pour qu'ils se l'approprient et en découvrent les fonctionnalités. Elle est utilisée par ces élèves au CDI, en salle informatique, en cours de technologie ou chez eux. Elle leur permet d'écouter des cours donnés par les enseignants en format PDF, odt ou docx, écrire (rédaction, exposé, évaluations...), faire des recherches sur le web ...

Bilan :

Du point de vue de l'utilisation de la clé USB par les élèves, un bilan de fin d'année reste à entreprendre mais les observations faites au fil des mois sont très positives. Les élèves apprécient cet outil assez simple qui peut vraiment faciliter leur accès à l'écrit (lecture et écriture). Ils se sont sentis valorisés de se la voir confiée, ont développé des compétences informatiques que les autres élèves de 6e n'ont pas. La clé est parfois utilisée en cours ou au CDI pour permettre à un élève de bénéficier de l'assistance des logiciels lors d'évaluations : l'écriture des réponses est facilitée par le prédicteur de mots et la synthèse vocale.

D'un point de vue logistique, l'expérimentation nécessite de nombreuses améliorations : pour le moment chaque clé doit être paramétrée de A à Z en installant les logiciels les uns après les autres, ce qui est long et fastidieux. Il manque également à la clé un système de « vaccin » (antivirus portable).

Veille / perspectives :

Si nous parvenons à régler les questions logistiques, nous pourrions rapidement proposer une clé USB à tout élève en présentant le besoin. J'imagine que cet outil pourrait intéresser de nombreuses équipes pédagogiques. Dans cette perspective, quel serait le rôle spécifique du professeur documentaliste ? Que peut-il apporter à ce dispositif ? Il n'est pas question ici de l'envisager comme le technicien qui assurerait la logistique. Il s'agit plutôt de mettre en avant nos rôles d'enseignant et de médiateur chargés notamment de favoriser l'accès au texte et la lecture et de permettre à tous les élèves l'accès aux ressources. Le CDI se trouve être, dans ce contexte, un lieu qui facilite l'observation par le professeur documentaliste des usages que les élèves font de la clé, des difficultés rencontrées, des besoins complémentaires. Le professeur documentaliste peut jouer un rôle central pour l'appropriation et l'acceptation, par toute l'équipe pédagogique et par les élèves, de cet outil facilitant les apprentissages. Mais pour aller plus loin, cette expérimentation mérite à mon sens de s'intégrer à un projet d'adaptation des CDI aux besoins de ces élèves à besoins particuliers. Amélioration de la signalétique et des supports pédagogiques écrits, mise à disposition d'outils, acquisition de ressources spécifiques (textes à polices adaptées, livres audio, textes numérisés pour lecture par synthétiseur vocal...), les pistes sont nombreuses. Dans cette perspective, un partenariat avec la Bibliothèque sonore du Havre nous permet actuellement de proposer aux élèves qui en ont besoin (sur inscription) un très large catalogue d'ouvrages de littérature jeunesse ou de classiques en version audio. Enfin des améliorations de la clé sont à l'étude, notamment l'ajout de nouveaux logiciels adaptés à d'autres symptômes dys (dyscalculie, dyspraxie...) et la conception de tutoriels adaptés aux élèves.

Liens utiles et sitographie :

- ▶ Téléchargement du pack Framakey Dys : <https://framakey.org/Pack/Framakey-Dys>
- ▶ Police Open dyslexic : <https://gumroad.com//OpenDyslexic>
- ▶ Téléchargement de VoxOofox (versions de OpenOffice et de Mozilla Firefox équipés notamment d'un synthétiseur vocal) : <http://bertrand.lambard.free.fr/?p=99>
- ▶ Un CDI adapté aux élèves dyslexiques (article de C. Laval sur Doc pour docs) : <http://www.docpourdocs.fr/spip.php?article415>
- ▶ La Bibliothèque sonore du Havre : <http://bslehavre.fr/>